CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E65213 **VALABLE JUSQU'AU** 01/04/2024

ÉDITÉ LE **21/03/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2016
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 429409089

Siret : **429 409 089 00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 00 19729-
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 05220497
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 05220497
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : **BEAUVIR ALAIN**

77 AV DU GENERAL DE GAULLE
35170 BRUZ

Téléphone : 02 99 52 65 03 **Fax :** 02 99 57 96 69
Portable : 06 78 57 90 25

Site Internet : wwww.beauvir.fr
E-mail : beauvir.sarl@orange.fr

Responsabilité légale :
BEAUVIR XAVIER CO-GÉRANT / BEAUVIR PHILIPPE CO-GÉRANT / BEAUVIR ALAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	02/04/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.